

Séance du 26 février 2015

Présents : MM Mmes Alaux, Albaladejo, Anselme, Bressand, Carsi, Descamps, Echerbault, Folcher, Gotti, Granziera, Grimal, Guillemot, Millerand, Papin, Saez, Sébastianelli, Trapied, Vintillas, Zanchetta

Excusés : Nadia de Munter, ayant donné pouvoir à Isabelle Grimal
Corinne Gonzalez, ayant donné pouvoir à Jean-Philippe Millerand
Michel Pezzot, ayant donné pouvoir à Eric Bressand
Christian Blanc, ayant donné pouvoir à Laurence Gotti

1 - Remboursement frais d'élections

La commune a perçu une dotation concernant les frais des élections européennes de 2014 dont le montant s'élève à 312,56 € et qu'elle sera répartie aux employées municipales qui ont participé à ces élections.

2 - Règlement intérieur études surveillées

Un règlement intérieur des études surveillées a été adopté à l'unanimité.

3 - Recrutement de vacataires

Un vacataire va être recruté pour le besoin suivant : effectuer la distribution de documents (bulletins, informations municipales) à tous les foyers de la commune. Adopté à l'unanimité.

4 – Présentation du projet de nouvel organigramme des services communaux - suppression d'un poste de technicien principal 2^e classe et d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe

Monsieur le maire et monsieur Bressand, adjoint aux finances/personnel présentent le projet de nouvel organigramme des services communaux, il consiste à positionner un Directeur Général des Services (DGS) qui aura sous sa responsabilité les services administratif, technique et scolaire.

Deux postes vont être supprimés : celui de technicien principal 2^{ème} classe au service urbanisme puisque la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) va créer un service commun d'instruction d'autorisation du droit des sols, et celui d'adjoint technique 1^{ère} classe, poste resté vacant depuis la mutation d'un agent le 31/07/2011.

Accepté à l'unanimité.

4 - Création d'un emploi fonctionnel de DGS et mise en place de la prime responsabilité emploi administratif de direction

Création d'un emploi fonctionnel de direction générale des services des communes de 2000 habitants et plus à compter du 1^{er} mars 2015 et d'octroyer la prime de responsabilité des emplois administratifs de direction.

6 - Création de CDD pour surcroît de travail aux services techniques

Création d'un CDD à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'adjoint technique 2^e classe 1^{er} échelon, à compter du 1^{er} avril 2015. Voté à l'unanimité.

7 - Autorisation de lancer la consultation de maîtrise d'œuvre pour le projet d'aménagement de la nouvelle crèche

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre pour le projet d'aménagement de la nouvelle crèche.

8 - Appel à projet pour mise à disposition du café restaurant et constitution d'une commission ad hoc

La Commune envisage de mettre à disposition un ensemble immobilier à usage de café restaurant, dont elle est propriétaire.

Notre Collectivité n'ayant pas vocation à gérer cette activité, une consultation, sous forme d'appel à projet, va être lancée afin de recueillir les meilleurs projets des professionnels de la restauration.

Une commission sera chargée de fixer les conditions de l'appel à concurrence, d'examiner les projets des candidats, puis de proposer à monsieur le maire un candidat, conformément aux termes du dossier de consultation à venir.

Les 7 membres de cette commission sont Alain Guillemot, Marie-Odile Folcher, Angelo Sébastianelli, Colette Descamps, André Anselme, Corinne Gonzalez, Eric Bressand.

9 - Subvention d'équipement au titre de la dotation d'action parlementaire pour l'aménagement PMR du cimetière

La Commune envisage l'aménagement du cimetière afin de le mettre aux normes accessibilité destinées aux personnes à mobilité réduite (PMR) : aménagement des allées, réalisation d'un espace cinéraire et réfection du mur.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de réaliser ces travaux pour un coût prévisionnel de 178 926 € TTC et de demander une subvention au titre de la dotation d'action parlementaire pour ce projet.

10 - Arrêt du projet du schéma directeur d'assainissement

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre des réflexions menées pour la révision du PLU en cours intégrant les directives du SCOT Nord Toulousain, il convient d'actualiser le schéma directeur d'assainissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité : pour : 21 / contre : 0 / abstentions : 2 (C. Blanc – L. Gotti) :

- **arrête** le schéma directeur d'assainissement tel qu'il a été établi par le cabinet SAFEGE ;
- **retient** le zonage proposé ;
- **demande** à monsieur le maire de soumettre le dossier à enquête publique.

11 - Raccordement électrique des ateliers municipaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet concernant la création d'une extension BT pour l'alimentation des ateliers municipaux et accepte de verser au SDEHG (*Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne*) une contribution au plus égale au montant de 3 395 euros.

12 - Dénomination des noms de rues de la zone cœur de village

A l'unanimité, deux sont nommées :

- Impasse Jacques Prévert
- Impasse Louis Aragon
-

13 - Vote des comptes administratifs et des Comptes de Gestion du Trésorier 2014 (commune – assainissement)

Adoption du Compte Administratif Exercice 2014 de la Commune à l'unanimité

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 540 837.83	861 325.91
RECETTES	1 786 338.52	1 447 519.24
EXCEDENT	245 500.69	586 193.33

Adoption du Compte de Gestion du Receveur Exercice 2014 de la commune à l'unanimité dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

Adoption du compte administratif 2014 de l'assainissement par 19 voix pour, 3 abstentions (A. Anselme, L. Albaladejo, C. Blanc)

Adoption du Compte Administratif du budget Assainissement pour l'exercice 2014, arrêté comme suit :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES	62 485.11	177 931.35
RECETTES	83 979.57	224 227.15
EXCEDENT	21 494.46	46 295.80

Adoption du Compte de Gestion du Receveur exercice 2014 pour le budget Assainissement à 20 voix pour, 3 abstentions (A. Anselme, L. Albaladejo, C. Blanc) :

15- Décision du Maire par délégation Déc.01 MAPA du 27 janvier : construction d'un atelier municipal

Entreprises retenues :

Lot	Noms entreprises	Montant H.T
Lot 1 Voirie, réseaux, divers	INNOV TP	167 997,01
Lot 2 Gros Œuvre	ROUQUET	130 365,14
Lot 3 Charpente	SERIN	51 491,53
Lot 3.1 Bardage	T METAL	76 696,38
Lot 4 Menuiseries extérieures	WINDO	10 461,14
Lot 5 Cloisons	ETP	13 991,70
Lot 6 Menuiseries intérieures	RONCO	8 345,92
Lot 7 Peinture	LACOMBE	7 281,23
Lot 8 Carrelage	LACAZE	8 526,05
Lot 9 Electricité	CEDES	33 209,00
Lot 10 Chauffage, Climatisation	EIFFAGE	36 483,00
Total		544 848,10